



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 01/04/2021

Reçu en préfecture le 01/04/2021

Affiché le 01/04/2021

SLOX

ID : 081-218102572-20210329-2021DEL22-DE

Date de la convocation
23.03.2021

L'an deux mil vingt et un et le vingt-neuf mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu de "La Gare", sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 21/22

Présents : Mrs DONNEZ, BUONGIORNO, Mme LASSERRE, Mr CAYRE, Mme PAWLACZYK, Mr CENTELLES, Mme FONTANILLES-CRESPO, Mr SOULAGES, Mme BETTINI, Mr BENEZECH, Mme TEULIER, Mrs SALOMON, JALBY, Mme COUVREUR, Mr GALINIÉ, Mme RAINESON, Mr DEMAZURE, Mme GAVALDA, Mr TAUZIN, Mme FARIZON, Mr SARDAINE, Mme VABRE, Mr MARIE, Mme MILIN, Mrs SIRVEN, MASSON, BALOUP.

Absents : Mme GHODBANE procuration à Mr JALBY
Mme DELPOUX, excusée

Secrétaire : Mr SOULAGES.

Objet de la délibération

Le centre social souhaite organiser un séjour pour des jeunes adolescents du dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) au mois de juillet 2021. Dans ce cadre, et afin de pouvoir mobiliser les jeunes, les rendre acteurs de cette initiative et les valoriser, il souhaite mettre en place des actions d'autofinancement avec ce groupe d'adolescents.

**CREATION D'UNE
REGIE
D'AUTOFINANCEMENT
DE RECETTES ET
D'AVANCES POUR LE
SERVICE DU CENTRE
SOCIAL**

Le mercredi après-midi, à partir du mois d'avril si possible, seraient proposées différentes actions : nettoyage de voitures, repassage, vente de plants de légumes ou d'herbes aromatiques, vente de gâteaux... Selon l'évolution du contexte, le centre social souhaiterait pouvoir s'associer à des manifestations afin de pouvoir assurer une buvette avec vente de gâteaux et boissons.

Le centre social dispose déjà d'une régie de recettes dont le régisseur est l'agent d'accueil. Il semble difficile d'utiliser cette régie existante pour ce projet. En effet, d'une part, l'équipe du centre social souhaite pouvoir flécher les recettes afin de pouvoir les réaffecter directement à ce séjour. D'un point de vue éducatif, il semble essentiel de pouvoir tracer et valoriser le travail fait par les jeunes. D'autre part, la régie actuelle du centre social utilise des outils spécifiques (carnet à souche et logiciel de saisie) sur lesquels sont notifiées les coordonnées de l'acheteur, ce qui semble irréalisable dans le cadre d'une buvette par exemple. C'est pour ces raisons que la création d'une régie spécifique d'avances et de recettes est proposée.

Adopté à l'unanimité

La question de l'autofinancement de projets étant récurrente au centre social. Cette régie pourrait servir de manière régulière sur d'autres actions collectives. (Séjours famille, sorties...)

Nomenclature des tarifs proposés :

Boissons chaudes		0,50€
Boissons froides/soda		2,00€
Bouteilles d'eau		2,00€
Pâtisserie simple		1,50€
Pâtisserie améliorée		2,50€
Lot de pâtisseries		3,00€
Sandwich		4,00€
Assiette charcuterie/fromage		4,50€
Automobile	Petit nettoyage	5,00 €
	Grand nettoyage	10,00 €
Repassage	Petite panière	6,00 €
	Grande panière	12,00 €
Plants	Herbes aromatiques	1,00 €
	Légumes	2,00 €
Petite animation		2,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de créer une régie d'avances et de recettes et d'adopter les tarifs proposés sur la nomenclature.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 31 mars 2021
David DONNEZ,
Maire,

